



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20260720-BUR-AG-26-072-DE
Date de télétransmission : 23/07/2026
Date de réception préfecture : 23/07/2026

Bureau du 20 juillet 2026

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution des subventions de fonctionnement pour l'exercice budgétaire 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 juillet à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

Présents :

Louis POZZO DI BORGO, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Nathalie VALERY-GRAZIANI, Carulina COLOMBANI, Guy ARMANET, Philippe CIMINO, Jean-Charles LEONARDI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre ORSINI, Laurent PAPAIZIAN, Michel ROSSI, Gilles SIMEONI.

Absents :

Michel SIMONPIETRI

Nombre de membres composant le Bureau : 15

Quorum : 8

Votants : 14

Pour : 14

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : Attribution des subventions de fonctionnement pour l'exercice budgétaire 2026

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 30 mars 2026 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment :

- L'attribution de subventions à tout bénéficiaire, dans le respect, le cas échéant, des règlements, cadres d'intervention et documents d'orientation approuvés par le Conseil Communautaire, et dans la limite des crédits inscrits au budget ;

Considérant que les dossiers de demande subvention sont conformes au règlement et qu'il convient d'attribuer les subventions sportives pour l'exercice 2026 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé de la Vice-présidente déléguée et après en avoir délibéré ;

ATTRIBUE (À l'unanimité)

Les subventions de fonctionnement aux associations sportives, Loi 1901, selon la répartition présentée dans le tableau ci-après pour un montant total de 322 035 € :

Nom de l'association	Subvention demandé 2026	Attribution
Bastia Handball	4 000 €	4 000 €
Corsica Chess Club	18 000 €	18 000 €
Piu Altu	2 500 €	1 250 €
Caval dress St Jaques	3 000 €	1 900 €
Open Tennis Club	2 500 €	1 300 €
Karate Kids Furiani	3 000 €	1 150 €
Sempre Acqua	1 000 €	900 €
Etoile Cycliste Bastia-Biguglia	3 500 €	3 000 €
A Scola Futsal	2 000 €	1 618 €
USJ Furiani	25 000 €	20 350 €
Ecole de Karaté Nakahashi	2 000 €	2 000 €
Furiani Basket	10 000 €	4 500 €
Chjassu Kendo	1 600 €	800 €
Bastia Running Trail	1 100 €	1 100 €
Pétanque Bastia Arinella	3 000 €	3 000 €
La Boule du Prado	25 000 €	10 000 €
Athletic Jeunes Bastiais	5 000 €	1 968 €
ABC Danse	3 000 €	3 000 €

Cobra Kai	2 000 €	2 000 €
Neptune Club Bastiais	2 000 €	1 800 €
Aviron de la Haute-Corse	1 500 €	1 400 €
Team Bastia	11 000 €	8 000 €
FC Lupinu	3 508 €	4 350 €
Karaté Club Shotokan de Corse	5 000 €	1 900 €
Arte Acqua Fun Beluga	20 000 €	4 350 €
Aikido Club Bastiais	1 200 €	1 200 €
Espoir Bastia Gymnastique	10 500 €	10 450 €
ASC Pieve di Lota	20 000 €	12 800 €
ASPTT Tir à l'Arc	8 000 €	2 200 €
Féminine Esprit Club Bastia	9 000 €	4 000 €
Judo Club Furiani Agliani	2 000 €	900 €
Corsica Fight System	2 000 €	1 450 €
Taekwondo Club Bastia	1 500 €	1 050 €
Judo Club Bastiais	13 772 €	11 250 €
Espoir Club Bastiais	15 000 €	4 500 €
Furiani Volleyball	24 350 €	680 €
Centre Taekwondo Bastia	15 000 €	5 600 €
Judo Club Cismonte	5 300 €	1 400 €
Club Alpin Français de Haute Corse	1 500 €	1 500 €
E Marinelle	3 000 €	2 850 €
Corsica Blackball	3 000 €	1 950 €
KTP Scola	22 000 €	10 850 €
Chez Bad&Minton	3 000 €	2 900 €
Triathlon Club Grand Bastia	2 000 €	1 850 €
Corsica Free Diving	1 370 €	743 €
Bastia Team Gym	11 300 €	8 550 €
ATSCAF	2 000 €	2 000 €
Roller Derby Club Bastiacciu	7 000 €	4 541 €
Taekwondo Club Dragons Bleus	3 000 €	1 100 €
Tennis Club de Miomo	5 500 €	5 500 €
Bastia Natation	18 000 €	13 700 €
Corsik'Endurance	2 000 €	800 €
Ping Pong Club Bastiais	3 500 €	3 500 €
Club Nautique Bastiais	3 950 €	3 950 €
Toga Football Club	3 000 €	3 000 €
Bastia Baseball	5 500 €	3 260 €
Acqua Synchro	20 000 €	14 100 €
Marana Beach Tennis	3 000 €	3 000 €
Ring Club Bastiais	8 000 €	1 550 €

RC Ville	2 500 €	2 150 €
Bastia XV	30 000 €	21 800 €
Etoile Filante Olympique Bastiaise	17 400 €	8 000 €
Bastia Escrime	2 500 €	900 €
2B Natation	6 000 €	6 000 €
Bastia Kick Max	16 000 €	12 550 €
Toni Sport Team Poli	3 000 €	2 650 €
CAB Athlétisme	8 000 €	8 000 €
JKD Bastia	1 000 €	492 €
Volleyball Bastiais	6 000 €	2 733 €
I Topi Pinutti	900 €	900 €
AS Police Bastia	1 000 €	1 000 €
La Rapière Bastia	3 000 €	2 550 €
	533 450 €	322 035 €

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia Compte 6574 - fonction 40 ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

LOUIS POZZO DI BORGO